

Compte-rendu Conseil d'Administration
Année scolaire 2019-2020

Numéro de séance : 4

Séance du 22 06 2020

Quorum atteint : 19 personnes

Début du CA à 18h00

Membres présents :

M SAMSON, principal ; Mme TROADEC, principale adjointe ; Mme POT, gestionnaire ;

Mme ROSSI CPE ;

M. LEBRUN, représentant de la commune de Montauban.

Mme LESPEIX, Mme LE GUENNEC, Mme ESNAULT, Mme LE GUEN, M LEBOULANGER, M SALMON, M HERFRAY, représentants des personnels enseignants.

Mme CONCHIS, M. LIMOUX, M CHARPENTIER, représentants des personnels administratifs et techniques ;

Mme LETAILLER, Mme CHEVILLARD, Mme PENIEL, Mme LEY NGARDIGAL, représentantes des parents d'élèves,

Membres absents excusés :

Mme DAUGAN, conseillère départementale

Mme POUSSIN, Mme ROUSSEAU représentante des parents d'élèves,

Mme POTTETAIN représentante des élèves.

M JALU, représentant de la commune de Montauban

Rappel de l'ordre du jour :

I - Approbation de l'ordre du jour.

II - Approbation des procès-verbaux du Conseil d'Administration du 4 février 2020 :
Une remarque est prise en compte au sujet de la pause méridienne, aucun vote n'a eu lieu à ce sujet.

III - Affaires pédagogiques.

Préparation de la rentrée 2020 : structure pédagogique et répartition de la répartition globale horaire

IV - Affaires administratives et financières

1. Compte financier
2. Contrats et conventions
3. Décision Budgétaire Modificative

IV - Questions diverses et informations

Questions proposées par l'APE.

Le Président, M Samson



Le secrétaire de séance



I – Approbation de l'ordre du jour	Réservé à l'Inspecteur d'Académie
<p>Un représentant des parents a proposé des questions diverses : Situation à propos des voyages scolaires, Sorties prévues pour les futurs élèves de 3^{ème} L'APE demande une procédure d'utilisation de « Toutatice », Réception des anciens élèves pour le DNB.</p>	
II – Approbation du procès-verbal du CA du 26 11 2019	Réservé à l'Inspecteur d'Académie
<p>- Adopté à l'unanimité (19 votants) Remarque à propos du temps de pause méridienne qui n'a pas fait l'objet d'un vote.</p>	
III – Affaires pédagogiques	Réservé à l'Inspecteur d'Académie
<p>1- Orientation : Le point sur les décisions d'orientation en fin de 3^{ème} au 22 juin. 70.7% des élèves de 3^{ème} du collège ont obtenu un avis de passage en 2^{nde} générale, ou technologique (63.7% à la même date pour l'académie), 22% vers une seconde professionnelle (23.8%), 7% vers un CAP (10.8%)</p> <p>2- Dotation Globale Horaire : La structure pédagogique et la dotation globale sont présentées par le Principal, concernant la structure prévue à la rentrée 2020 (cf pièce jointe) avec l'ouverture d'une 7^{ème} classe de 6^{ème} et la fermeture d'une classe de 5^{ème}. Un représentant des enseignants s'émeut du nombre d'élèves en classe de 5^{ème} et d'éventuelles nouvelles inscriptions. Il est répondu qu'aucune autre inscription ne sera prise en 5^{ème}. Un commentaire est fait sur les effectifs en 3^{ème}, moins de départs sont enregistrés, probablement suite au contexte de l'épidémie. Un point est fait par discipline sur les implications en termes de postes, de moyens provisoires et d'heures supplémentaires, les services partagés avec le collège de Saint Méen le Grand. Un représentant des enseignants fait remarquer qu'il pourrait être créé un poste en technologie, le chef d'établissement indique que la question sera posée aux services académiques en janvier prochain.</p> <p>3- Au terme de cette présentation, il est procédé à un vote : pour :11, abstention :8, la répartition proposée est adoptée. Rappel a été fait de l'utilisation des IMP (coordination EPS, technologie, RUPN, voyages scolaires, décrochage scolaire...)</p> <p>4- Situation des projets de voyage scolaire : Les familles ont été remboursées de leurs avances, le collège s'emploie à maintenir ces projets pour l'année qui vient en préservant les sommes engagées. Un état de chaque projet est fait (Telgruc, Toulouse, Barcelone).</p> <p>5- Présentation d'un EPI 3^{ème} (français/histoire-géographie) au sujet de l'Algérie 1954-1962 : «une guerre qui ne dit pas son nom »</p>	
IV – Affaires administratives et financières	Réservé à l'Inspecteur d'Académie

Présentation du rapport de gestion : cf pièce jointe).

Une question est posée par une représentante des enseignants à propos du renouvellement des manuels scolaires de français.

La plupart des manuels ont été renouvelés en 2016-2017.

La faiblesse des crédits et l'augmentation des effectifs (ajustements) vont limiter les possibilités de renouvellement.

Un représentant des enseignants attire l'attention sur le coût des installations sportives alors qu'elles sont indisponibles en raison de travaux reportés par la crise sanitaire.

Le représentant de la commune va faire part de ces remarques au conseil municipal.

La piscine de Saint Méen le Grand sera également indisponible pour l'année à venir.

A la question posée par une représentante des parents au sujet des carnets de liaison, Mme Rossi CPE répond qu'ils sont reconduits, avec une couverture dessinée par un élève.

Des crédits sont également prévus pour l'achat de matériel nécessaire aux élèves de l'ULIS.

Une question est posée à propos des abribus : Mme la gestionnaire fait observer qu'ils ne sont pas du ressort de l'établissement. Le représentant de la commune prend note de la demande d'agrandissement.

Un point est fait sur les travaux qui s'achèvent, il est annoncé que le Département va prochainement intervenir pour mettre en œuvre la « migration informatique » (mise à jour du réseau et du matériel, transfert de la maintenance).

Présentation du rapport de l'agent comptable : Mme l'agent comptable intervient pour préciser les raisons du retard de cette présentation et la commenter.

Fin 2019, les fonds de roulement s'élèvent à 78 jours de fonctionnement, le collège connaît une bonne évolution des créances contentieuses.

L'impact du confinement est cependant important : les pertes de recettes sur le service de restauration entraînent un déficit important, d'où la proposition d'un prélèvement sur le fonds de réserves pour éviter tout problème financier (reste 40 jours de fonds de réserve) ; le paiement au repas consommé depuis le retour du confinement impacte le service de restauration. Cette situation doit nous rendre prudents au sujet des séjours scolaires à venir.

Vote du compte financier.

Vote de l'affectation du résultat.

Vote du prélèvement sur fonds de réserve. (cf pièces jointes). Vote de la modification de la tarification au 3^{ème} trimestre : facturation au repas consommé par les élèves demi-pensionnaires.

Contrats et conventions :

Vote sur l'adhésion au groupement de commande des nouveaux établissements scolaires du département.

Vote sur un contrat concernant la prise en charge des cartons.

Adhésion au DAIP pour l'année 2020.

V – Questions diverses	Réservé à l'Inspecteur d'Académie
<p>Réponses apportées aux questions diverses :</p> <p>Voyages scolaires : Une question est posée concernant le « report » du voyage scolaire au 1^{er} trimestre.</p> <p>Il est répondu que ces séjours scolaires sont liés à des projets pédagogiques, en l'occurrence menés sur la classe de 4^{ème} et qu'il est inenvisageable pour les équipes de conduire des projets à la fois en 4^{ème} et en 3^{ème}. En revanche une sortie d'une journée ayant trait à un point du programme peut être envisagée.</p> <p>L'APE souhaite être présente et accueillir les anciens élèves de 3^{ème} pour la remise des diplômes. Réponse favorable.</p> <p>Utilisation de Toutatice : l'APE souhaite l'envoi aux familles d'un mode d'emploi à la rentrée prochaine. Après échanges il est convenu de réunir en septembre un groupe de travail identique à celui des enseignants pour prendre en compte les difficultés rencontrées par les parents au cours de la période de confinement et convenir de procédures pour les échanges entre les enseignants et les parents (type d'application, endroit où déposer les documents, modalités de retour...) .</p> <p>L'Association des Représentants de Parents d'élèves remercie l'équipe pédagogique et administrative pour leurs efforts pendant cette période de confinement.</p> <p>Fin du CA à 20h30.</p>	